

page 1/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque du produit:

Merssage Regular

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire

Utilisations déconseillées: Aucune autre donnée

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Nom du fabricant: SHOFU DENTAL GmbH

Adresse: An der Pönt 70, 40885 Ratingen, Germany

Téléphone: +49 (0) 2102-8664-0 Fax: +49 (0) 2102-8664-64 Email: info@shofu.de

Section en charge: Gestion de la qualité et des affaires réglementaires

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Ne s'applique pas.

2.2 Éléments d'étiquetage

ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008

Néant

COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

Néant

MENTION D'AVERTISSEMENT

Néant

MENTIONS DE DANGER

Néant

CONSEILS DE PRUDENCE

Néant

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3. Composition/Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Mélanges

3.2 Description: Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux. Composants dangereux: Néant

(Suite à la page 2)

Version numéro 6



page 2/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

(Suite de la page 1)

Composants dangereux:				
Cas: 151-21-3 EINECS: 205-788-1	Sodium dodécylsulfate			
	Flam. Sol. 2, H228; Acute Tox. 4, H302+H332 Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3: H412	0-0,5 %		

Autres: Glycérine [Cas N° 56-81-5, EINECS 200-289-5]

10-30 %

Titanium dioxide [Cas N° 13463-67-7, EINECS 236-675-5] 1-2 %

3.3 Informations supplémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux:

Cela peut provoquer une irritation des yeux. Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Contact avec la peau:

Cela peut provoquer une irritation de la peau. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés.

Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Ingestion: Cela peut provoquer une irritation des muqueuses. NE PAS FAIRE VOMIR.

Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Inhalation: Cela peut provoquer une irritation des muqueuses. Déplacer la personne

exposée à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation ou les symptômes

persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Utiliser les moyens d'extinction appropriés à l'environnement en cas d'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3 Conseils aux pompiers:

Porter des appareils respiratoires lorsque cela est nécessaire.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts. Éviter un déversement si en toute sécurité.

(Suite à la page 3)



page 3/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

(Suite de la page 2)

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage:

Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés pour la mise au rebut. Nettoyer la zone de déversement complètement à grande eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail. Adopter les meilleures pratiques de manipulation lors de la manipulation, le transport et la distribution.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder les contenants fermés hermétiquement. Stocker dans des récipients correctement étiquetés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition:

Composant		ACGIH (TLV)	
Glycérine TWA / VEM: 10 mg/m³		TWA 10 mg/m ³	
	(8 heures)	(Brouillard de glycérine)	

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Portez un équipement de protection approprié si nécessaire.

Protection de la peau: Protection des mains

Gants de protection chimique

Protection des yeux: Des lunettes de protection

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence/odeur/couleur: Pâte caractéristique. Seuil olfactif: Non déterminé. Non déterminé. pH: Point de fusion/ point de congélation: Non déterminé. Point d'ébullition: Non déterminé. Point d'éclair: Non déterminé. Vitesse d'évaporation: Non déterminé. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable. Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion:

Non déterminé. (Suite à la page 4)

Version numéro 6



page 4/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

(Suite de la page 3)

Pression de vapeur:

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Solubilité: solubilité dans l'eau Légèrement soluble dans l'eau

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

La température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

Viscosité:

Propriétés explosives:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

Propriétés oxydantes:

Non applicable.

9.2 Autres informations:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter:

Chaleur. Humidité.

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

Toxicité aiguë: Glycérine; Orale rat LD50: 12 600 mg/kg

Titanium dioxide; Orale rat LD50: 5 000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite:

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

(Suite à la page 5)

Version numéro 6



page 5/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

(Suite de la page 4)

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):

Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

	Daphnie EC50/48h	Algues IC50/72h	Poisson LC50/96h
Glycérine	10 000 mg/l	2 900 mg/l	5 000 mg/l
Titanium dioxide	100 mg/l	61 mg/l	1 000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou sup posé.

12.7 Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Néant

(Suite à la page 6)

Version numéro 6



page 6/6 Merssage Regular

Date d'impression: 10 juin 2024

(Suite de la page 5)

14.4 Groupe d'emballage: Néant

14.5 Dangers pour l'environnement: Pas d'autres informations importantes disponibles.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

Non applicable.

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
 - RÉGLEMENTATIONS DE L'UE: Voir Section 2
 - Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction:

Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel (instrument/matériel).

Acronymes et abréviations:

EINESC: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Version numéro 6